



Reprise du Championnat Corporatif Saison 2024-2025

Madame, Mademoiselle, Monsieur, le **championnat corporatif de badminton** va redémarrer pour cette nouvelle saison 2024-2025.

Rejoignez-nous donc pour cette saison de championnat ! Vous aurez l'occasion de vous battre jusqu'en mai et tâter quelques manches avec vos amis.

Réunion de préparation

Afin de régler les derniers détails de la nouvelle saison de championnat (calendrier, divisions, règlement), vous êtes conviés à la réunion des responsables d'associations et des capitaines d'équipes. Cette réunion est prévue :

**le mardi 24 septembre
à 19H30**

**Salle n°2 à la Maison des Sports,
13 bis Avenue de Cucillé, à Rennes**

Remise des coupes pour la saison 2023-2024

En raison des importants retards enregistrés lors du bouclage du championnat, la remise en question n'a pas eu lieu en fin de saison. Nous profitons de cette réunion de rentrée pour effectuer cette remise des récompenses.

En espérant que les titulaires seront représentés, nous remettons les coupes aux vainqueurs des différentes divisions du championnat de la saison passée :

- Corpo mixte 2023-2024 :
 - Vainqueur de la D1 et Champion d'Ille-et-Vilaine : **GLS Mixte 1**
 - Vainqueur de la D2 : **AS Orange Cesson 1**
- Corpo masculine 2023-2024 :
 - Vainqueur de la D1 et Champion d'Ille-et-Vilaine : **Viaccess-Orca**



Championnat corpo mixte

Les principes :

- 1 équipe mixte doit comporter au minimum 2 joueurs et 2 joueuses :
 - les rencontres comportent 5 matchs : 2 simples Simple Dame et Simple Homme et 3 doubles Double Dames, Double Mixte et Double Hommes
 - chaque joueur ou joueuse peut jouer 2 matchs au maximum pendant une rencontre
- 1 même joueur est autorisé à jouer dans les 2 championnats mixte et homme

Championnat corpo homme

Changement de dénomination cette saison : le championnat passe de masculin M à homme H pour éviter la confusion entre mixte et masculin.

Ce Championnat Corporatif exclusivement masculin en parallèle du Championnat mixte habituel est réitéré. Avec 5 équipes la dernière saison, nous espérons au moins en faire de même cette saison. Les principes :

- aucune obligation d'avoir déjà 1 équipe mixte engagée dans le championnat mixte
- 1 équipe homme doit comporter au minimum 4 joueurs :
 - les rencontres comportent 5 matchs : 2 simples SH et 3 doubles DH
 - chaque joueur peut jouer 2 matchs au maximum pendant une rencontre
- 1 même joueur est autorisé à jouer dans les 2 championnats mixte et homme
- nous démarrerons ce championnat à partir de 4 équipes inscrites minimum

Dossier d'inscription

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription pour le championnat corporatif saison 2024-2025. Ce dossier est à faire parvenir au **Comité 35 Badminton**, renseigné et accompagné des règlements et pièces administratives, de préférence avant ou lors de la réunion de préparation ou à remettre au plus tard le **10 octobre** (date limite).

Attention, les joueurs doivent évidemment être en règle (donc licenciés FFBad) pour pouvoir participer à la compétition.

Pour information, de nouveaux joueurs ou joueuses peuvent être déclarés tout au long de la saison. Ainsi, si vous êtes pris par le temps, vous pouvez déjà inscrire votre équipe avec le minimum requis d'équipiers en règle et compléter par la suite dans la saison.



Les éléments du dossier sont :

📄 Fiche d'inscription

Une fiche de renseignement est à remplir pour chaque équipe engagée. Cette fiche renseigne notamment la raison sociale de l'équipe (entreprise), les coordonnées du responsable d'équipe (capitaine), la composition de l'équipe (celle-ci peut toujours évoluer par la suite, s'il y a de nouveaux joueurs ou joueuses par exemple).

📄 Frais d'inscription et de secrétariat – championnat mixte ou homme

- **55€** pour la première équipe,
- **45 €** pour la seconde équipe,
- **35 €** pour chaque équipe suivante.

📄 Demande de licences

La licence FFBad individuelle est obligatoire pour participer au championnat, à l'exclusion de toute autre type de licence.

Pour les joueurs ou joueuses qui prennent leurs licences FFBad en club, la demande n'est pas nécessaire. Il faut juste indiquer leurs N° de licence.

Pour les joueurs ou joueuses qui ne sont pas par ailleurs déjà licencié(e)s FFBad en club, la commission du championnat corporatif peut prendre en charge la prise de licence (via un club de son choix). Indiquer alors les joueurs ou joueuses concerné(e)s et joindre alors pour chacun d'entre eux impérativement :

- le montant Comité 35 de la licence :
 - **55,65 €** pour un adulte
 - Pour les jeunes (junior, cadet), nous consulter
- le certificat médical rempli par un médecin sur la base du formulaire fédéral **ou** l'attestation relative au questionnaire de santé si les réponses au questionnaire en question sont toutes à « non » (cf. règles médicales FFBad)
- le formulaire de prise de licence dûment rempli, notamment :
 - état civil et coordonnées
 - le N° de licence de la saison passée (si le joueur était licencié),
Sauf cas particulier, ne pas renseigner le club
- vous trouverez une information complète ainsi que les documents utiles à l'URL suivante de la FFBad : <https://www.ffbad.org/espaces-dedies/licencies/comment-se-licencier/>

En cas de doute, n'hésitez pas à joindre le secrétariat du Comité par mail ou par téléphone aux heures de permanence.

Tous les chèques sont à rédiger à l'ordre du : **Codep35 Badminton**. Nous acceptons aussi les virements, contacter alors le secrétariat pour les modalités bancaires. Le Comité établira une facture pour tous vos paiements.

Attention : le dossier d'inscription ainsi que tout autre élément administratif sont à envoyer au Comité 35 Badminton ! Les coordonnées figurent en bas de page de ce courrier.



Calendrier

Le calendrier du championnat sera établi à l'issue de la réunion de préparation en fonction des équipes inscrites.

Il faut compter en principe 10 journées de championnat, soit 8 à 10 rencontres dans la saison (selon que l'on est dans une poule de 5 ou de 6 équipes), à raison d'une rencontre toutes les 2 à 3 semaines environ. Ce rythme semble bien convenir à tous.

Idéalement, le championnat devrait débuter semaine 45, juste après les vacances de la Toussaint. Dans le cas contraire, nous déterminerons une formule qui nous permettra de mener le championnat, avec pour optique de préserver l'intérêt du jeu et de vos équipes.

Si tout se passe bien, les calendriers seront publiés semaine 42 ou 43 pour un début de championnat semaine 45 le 4 novembre 2024. Pour que nous puissions tenir cet objectif, merci de ne pas trop tarder dans votre inscription ...

Au cours de la saison :

Nous prévoyons à nouveau différentes animations (stages, tournois, challenges promotionnels) pour lesquelles nous vous tiendrons informés. Nous sommes bien entendu ouverts à toute suggestion.

Voilà, vous savez tout ! C'est à vous de jouer maintenant !

Nous comptons bien évidemment sur votre présence à la réunion du **24 septembre** prochain.

Louis Morin

Responsable du championnat corporatif